

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Histoire 1.1			
Code	PEGH1B08SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant explicite les différentes conceptions de l'histoire et de son enseignement au

- cours du temps. (4.3)
- II. Au terme de l'UE, l'étudiant explicite les finalités, les compétences, les concepts, les moments-clés et les visions panoramiques prescrits par le référentiel du cours d'histoire de l'enseignement secondaire. (2.2)
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité. (5.2 / 5.3)
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'U.E. (5.2 / 5.1)
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant maîtrise le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité. (1.1)
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mobiliser des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours. (5.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B08SHA Histoire 1

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B08SHA Histoire 1

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire 1			
Code	6_PEGH1B08SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à donner aux étudiants une approche théorique et didactique indispensable à la pratique de l'enseignement de l'histoire dans le secondaire inférieur.

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'UE., l'étudiant explicite les différentes conceptions de l'histoire et de son enseignement au cours du temps. (4.3)
- II. Au terme de l'UE., l'étudiant explicite les finalités, les compétences, les concepts, les moments clés et les visions panoramiques prescrits par le référentiel du cours d'histoire de l'enseignement secondaire. (2.2)
- III. Au terme de l'UE., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité. (5.2 / 5.3)
- IV. Au terme de l'UE., l'étudiant est capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'UE. (5.2 / 5.1)
- V. Au terme de l'UE., l'étudiant maîtrise le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité. (1.1)
- VI. Au terme de l'UE., l'étudiant est capable de mobiliser des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours (5.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Questionnements et réflexions sur l'Histoire dans les sciences humaines (?/ approche de : discipline Histoire,

épistémologie de l'histoire, cours d'histoire et la didactique de l'histoire)

Approche critique de la périodisation de l'histoire

Approche du programme d'histoire de l'enseignement secondaire (concepts/visions panoramiques/ moments-clés /finalités)

La civilisation celtique

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions

Sources et références

Construire l'Histoire, t.1, Les racines de l'Occident (jusqu'au Xe siècle), Namur, D. Hatier.

Atlas historique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Consultation possible du cours d'histoire 2 (2022-2023) sur la plateforme Connected

<https://fsec.scienceshumaines.be>

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen se présente sous forme écrite en janvier avec, en cas d'échec, la possibilité de le représenter en juin et/ou Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).